



NICE

**ÉQUIPES
ÉDUCATIVES**

**PARCOURS
AVENIR**

onisep



parcours
Avenir

CIO

CONSEIL INFORMATION AIDE A LA DECISION

Avec l'appui de conseillers d'orientation psychologues

- > Experts du système éducatif
- > Spécialistes de l'entretien conseil en orientation (éventuellement avec tests adaptés aux besoins des consultants).



CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

ALPES MARITIMES

06600 Antibes

640 av. J. Grec
☎ 04 93 33 46 01
☎ 04 93 33 62 77
cio.antibes@ac-nice.fr

06800 Cagnes sur Mer

«Le Phidias»
10 allée des platanes
☎ 04 93 20 91 27
☎ 04 93 22 83 33
cio.cagnes@ac-nice.fr

06400 Cannes

Résidence Ascot
2 av. Beauséjour
☎ 04 93 43 78 33
☎ 04 93 43 89 36
cio.cannes@ac-nice.fr

06130 Grasse

2 bd V. Hugo
☎ 04 93 36 47 17
☎ 04 93 36 17 69
cio.grasse@ac-nice.fr

06500 Menton

14 av. Boyer
Résidence Victoria
☎ 04 93 35 80 14
☎ 04 93 41 48 50
cio.menton@ac-nice.fr

06050 Nice

Cité du Parc Impérial
2 av. Paul Arène
☎ 04 93 88 84 10
☎ 04 93 88 84 06
cio.nice.centre@ac-nice.fr

VAR

83170 Brignoles

Le Célémi - RN 7
Quartier Pré de Pâques
☎ 04 94 69 08 55
☎ 04 94 69 14 69
cio.brignoles@ac-nice.fr

83300 Draguignan

380 rue J. Aicard
☎ 04 94 68 19 52
☎ 04 94 67 32 99
cio.draguignan@ac-nice.fr

83600 Fréjus

558 rue H. Giraud
☎ 04 94 19 52 40
☎ 04 94 44 48 21
cio.frejus@ac-nice.fr

83412 Hyères cedex

15 av. JJ Perron
☎ 04 94 65 34 37
☎ 04 94 35 54 07
cio.hyeres@ac-nice.fr

83500 La Seyne sur Mer

Place Séverine
☎ 04 94 10 87 86
☎ 04 94 06 17 17
cio.laseyne@ac-nice.fr

83160 La Valette

220 av. A. France
☎ 04 94 27 01 80
☎ 04 94 27 15 04
cio.lavalette@ac-nice.fr

83093 Toulon

Rue Corneille
Espace Peiresc - BP 5153
☎ 04 94 89 93 93
☎ 04 94 89 93 99
cio.toulon@ac-nice.fr

MONACO

98000 Monaco

Lycée technique et hôtelier de
Monte Carlo
7 allée Lazare Sauvaigo
☎ 00 377 98 98 86 72
rgori@gouv.mc

98015 Monaco cedex

Lycée Albert 1^{er} - BP 511
☎ 00 377 98 98 80 62
vlemonnier@gouv.mc

98000 Monaco

Centre d'information de l'Édu-
cation nationale (CIEN)
18 av des Castelans
☎ 00 377 98 98 87 63
ckappler@gouv.mc

| | page |
|---|-----------|
| Onisep services centraux | |
| Directeur de la publication George Asseraf | |
| Conception pédagogique et éditoriale | |
| Onisep Grenoble BP 1411, 11 avenue Général Champon 38023 Grenoble cedex 1 04 76 74 70 27 | |
| Onisep Nice 53 avenue Cap de Croix 06181 Nice cedex 1 04 93 53 70 66 dronice@onisep.fr | |
| Infographie Sources : www.freepik.com | |
| Mise ligne : Janvier 2016 | |
| ÉLÉMENTS DE CADRAGE ET DE CONTEXTUALISATION | 4 |
| De l'orientation subie à l'orientation réfléchie | 4 |
| Parcours avenir | 7 |
| Les axes de travail - petit mémo | 10 |
| Zoom sur quelques notions | 15 |
| L'accompagnement spécifique aux choix d'orientation | 16 |
| LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS AVENIR | 18 |
| Du parcours au projet | 18 |
| Expérimentation PIIDMEP : un 1^{er} bilan national | 20 |
| Expérimentation dans l'académie de Nice | 22 |
| LE MONDE ÉCONOMIQUE | 24 |
| Les relations avec le monde économique | 24 |
| RESSOURCES | 26 |
| Les temps forts de l'année | 26 |
| Quelles ressources pour le parcours Avenir ? | 28 |
| FOLIOS : une application au service des parcours | 30 |

AVANT-PROPOS

Inscrit dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le nouveau « parcours Avenir » vise à développer chez l'élève la compétence à s'orienter tout au long de la vie.

Il propose des démarches diverses qui permettent la construction de savoirs et favorise le développement du sens de l'engagement et de l'initiative. Ancrées dans les enseignements et valorisées dans le cadre du socle commun de connaissance, de compétence et de culture, les connaissances acquises doivent permettre à chaque élève d'envisager avec plus de sérénité, l'ensemble des possibles pour son avenir.

L'élaboration du projet de formation et d'insertion se fera de manière réfléchie et progressive.

La mise en œuvre du « parcours Avenir » nécessite une impulsion forte ainsi que l'implication de tous les acteurs éducatifs et des partenaires de l'Education nationale. L'acquisition d'une culture économique et professionnelle de la 3^e à la Terminale et l'accompagnement individuel sont décisifs pour une orientation éclairée et choisie.

Ce guide réalisé par la délégation régionale de l'ONISEP Nice, en collaboration avec le Service Académique d'Information et d'Orientation et la cellule Éducation Économie du rectorat, est conçu pour vous apporter des pistes de réflexion et vous proposer des axes de travail avec vos équipes.

De l'orientation «subie» à l'orientation «réfléchie»

L'orientation : des sens différents

L'orientation recouvre sous le même mot des notions différentes, ce qui peut être source de confusions.

► L'orientation se définit par l'ensemble des procédures réglementaires et juridiques qui « régulent » les flux au sein du système éducatif (à ne pas confondre avec l'affectation). L'orientation va se traduire par un certain nombre d'objectifs précis et quantifiables fixés par l'état (80% d'une classe d'âge au bac - 100% avec une qualification de niveau 5 minimum - 50% diplômés du supérieur).

► L'orientation recouvre les démarches d'aide, de guidance, conduites par les professionnels de l'orientation, et inscrites également dans les missions des enseignants.

► L'orientation est la prise de décision par l'individu, qui va s'inscrire dans un projet plus large et à long terme, de formation. Cette orientation va être choisie en tenant compte de différents facteurs (résultats scolaires - aspirations - motivations...).

➤ LA CONCEPTION ADÉQUATIONNISTE :

Après la 1^{re} guerre mondiale, le besoin de rationalisation de la société industrielle et la question de la formation professionnelle deviennent importants. Face au nombre croissant de métiers nouveaux, se pose la question de l'adéquation des travailleurs aux postes occupés. L'idée est de mettre en relation les capacités repérées des individus et les capacités exigées dans l'exercice des différents métiers.

Le modèle français de l'orientation professionnelle se construit en référence à la « science » et s'appuie sur la psychologie et la théorie des aptitudes. La mesure des aptitudes des individus par le testing permettrait alors de leur proposer l'orientation la plus adéquate, considérée comme vecteur d'épanouissement. Cette conception est dite fixiste puisqu'il n'est pas envisagé d'évolution des aptitudes de l'individu, elles sont déterminées une fois pour toute.

L'INOP (Institut national d'orientation professionnelle) est créé en 1928, et va former les conseillers d'orientation professionnelle ancêtres des conseillers d'orientation-psychologues actuels. À sa tête Henri PIERON, père fondateur en France de la psychologie de l'orientation qui défend l'idée de l'existence d'aptitudes naturelles chez l'individu.

L'orientation ne concernait que les métiers manuels, l'orientation scolaire elle, reposait sur la méritocratie, la sélection intervenait de manière précoce. Pour entrer en formation professionnelle, il fallait alors avoir obligatoirement un avis d'orientation délivré par un expert « orienteur ».

Les années 60 : la démocratisation de l'enseignement

L'orientation est pensée comme un moyen de répartir les élèves entre les différentes structures scolaires, en fonction de leurs résultats mais aussi en lien avec les besoins en qualification et en emploi. En 1962, l'orientation devient scolaire et professionnelle. L'appréciation est laissée aux enseignants en fonction de la réussite scolaire, la voie royale reste le lycée. Toute autre décision d'orientation et en particulier vers la voie professionnelle l'est par défaut, et revêt un caractère négatif. Dans cette conception, il y a peu de place pour les choix des élèves et leurs familles. L'orientation est vécue comme autoritaire et donnera lieu à de fortes contestations.

➤ LA CONCEPTION INFORMATIVE :

Début des années 70, la situation économique favorable et les nouvelles procédures d'orientation (1973) qui associent plus étroitement les familles dans les décisions d'orientation vont favoriser la diffusion d'informations sur les métiers et les formations. La possibilité de bien s'orienter est liée à l'accès à une « bonne » information.

En 1970, l'ONISEP est créé, et en 1971 les centres d'orientation scolaire et professionnelle deviennent alors les centres d'information et d'orientation (CIO).

La démarche éducative en orientation

L'éducation en orientation ne doit pas être assimilée au conseil en orientation. Le conseil en orientation est une pratique issue de la psychologie, et qui s'exerce dans une situation de face à face.

L'éducation en orientation vise l'acquisition de compétences et connaissances qui seront utiles et mobilisables dans tous les choix d'orientation et de formation, tout au long de la vie. La démarche éducative en orientation s'inscrit au sein des disciplines, les enseignants doivent concourir à développer des compétences transversales chez les élèves.

Les Québécois parlent maintenant « d'approche orientante ». Cette approche est totalement intégrée dans les projets d'établissement et ne doit pas se limiter à une juxtaposition d'actions (démarche continue - concertée et collective).

Le Parcours de découverte des métiers et des formations : PDMF

Défini par la circulaire du 11 juillet 2008, le PDMF concerne tous les élèves de la 5^e à la terminale des cycles de collèges et lycées. Il vise à sécuriser les parcours scolaires, mieux anticiper les transitions, et permettre à chacun de construire son parcours personnel de la façon la plus éclairée qui soit.

L'objectif visé est la capacité à s'orienter tout au long de la vie qui existait déjà dans la circulaire de 1996 sur l'EAO. Cette capacité s'inscrit dans la perspective européenne du 18 décembre 2006, qui émet des recommandations s'agissant des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Les compétences « Apprendre à apprendre », « Esprit d'initiative et d'entreprises », « Compétences sociales et civiques » se retrouveront dans le PDMF. Dans le socle commun de connaissances et de compétences (loi d'avril 2005), la compétence 7 « autonomie et initiative » est en lien direct avec le PDMF au collège.

Le 21 novembre 2008, les états membres de l'Europe adoptent la résolution « Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie, et en particulier favoriser l'acquisition de la compétence à s'orienter tout au long de la vie ».

Le PDMF a pour objectif de maintenir pour tous les élèves, l'intérêt pour l'enseignement qui leur est dispensé en explicitant mieux le sens. Il contribue à la capacité à s'orienter tout au long de la vie, et permet de donner à chacun les instruments de l'autonomie pour construire ses choix personnels et ainsi éviter le décrochage scolaire. Il soutient l'élévation des niveaux de formation.

« Il s'agit pour chaque élève tout au long de ce cursus d'appréhender des métiers différents à tous les niveaux de qualification, relevant de plusieurs champs professionnels, en dehors de tout préjugé sexué ; de découvrir les différentes fonctions des entreprises et administrations ; de connaître l'ensemble des voies de formations que lui offre le système éducatif. »

Il présente des ressemblances avec l'EAO mais également des différences, ainsi la coordination des actions doit être renforcée de la 5^e à la terminale, avec mise en cohérence et continuité. Le PDMF se caractérise par **des étapes métiers et des actions ciblées par niveau scolaire**. Les niveaux 4^e et 1^{ère} sont mis en exergue. On ne parle plus de construction d'une représentation positive de soi, comme dans l'EAO. La **question du conseil** est importante dans la mise en place de ce parcours (entretiens conseils, conseil anticipé en orientation...).

La terminologie de projet est abandonnée pour celle de parcours. Le PDMF est pensé comme un outil intéressant.

Le PDMF participe à l'acquisition des compétences 6 et 7 du socle commun. L'élève doit garder trace du travail accompli tout au long de la scolarité dans un passeport orientation formation, qui peut être numérique : le web-classeur orientation. Enfin le PDMF va s'inscrire dans un dispositif temporel qui est l'accompagnement personnalisé en lycée (AP). L'AP comprend un volet orientation.

Les trois dimensions du PDMF sont les suivantes :

- ▶ **Se familiariser avec l'environnement économique (découverte des métiers).**
- ▶ **Connaitre les systèmes d'éducation (découverte des formations).**
- ▶ **Savoir s'autoévaluer (autoévaluation-connaissance de soi).**

Cette dernière dimension relève de la capacité de l'élève à réfléchir sur soi-même, à identifier ses points forts et ses faiblesses notamment dans les apprentissages. Elle tient compte de ses goûts, ses centres d'intérêts, ses valeurs, qui peuvent évoluer et s'enrichir tout au long de la construction du parcours.

Le PDMF est mis en place sous l'impulsion du chef d'établissement, les enseignants de toutes les disciplines sont concernés, les interventions des conseillers d'orientation-psychologues sont intégrées dans le parcours. Les parents d'élèves ainsi que des partenaires extérieurs sont associés.

*Circulaire n° 2008-092 du 11 juillet 2008
BO n° 29 du 17 juillet 2008*

► Pour en savoir +

« L'orientation c'est l'affaire de tous » coordonné par Dominique Odry - collection Repères pour Agir SCEREN - 2006

Sous l'impulsion du chef d'établissement, l'ensemble des acteurs locaux constituant le réseau se réunit ponctuellement pour la mise en œuvre et le suivi du parcours Avenir.

Un point de vigilance particulier doit être porté à la lutte contre les stéréotypes sociaux et sexués qui enferment les filles et les garçons dans des choix prédéterminés. Les acteurs concernés par le parcours doivent être régulièrement formés aux enjeux de l'égalité (cf. circulaire 20 janvier 2015) - « mise en œuvre de la politique éducative de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école ».

➤ QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DU PARCOURS AVENIR ?

Depuis les années 90, différents dispositifs ont été proposés aux élèves : Education à l'orientation (EAO), découverte professionnelle en 3^e (DP3), parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF). Ces « dispositifs » ne considéraient pas l'information sur le monde économique et professionnel dans le cadre des disciplines scolaires. Dans la plupart des cas se posait la question récurrente de l'inscription ou non dans l'emploi du temps et de l'externalisation des séances.

Le « parcours Avenir » a pour spécificités :

- Un ancrage disciplinaire en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes au collège et au lycée ;
- Une individualisation du parcours en fonction des besoins des élèves ;
- Une prise en compte de l'ensemble de la scolarité du 2nd degré ;
- Une inscription dans les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) au collège, en particulier l'EPI « monde économique et professionnel » ;
- Une finalité plus large que le simple choix d'orientation en fin de 3^e, et qui vise à l'acquisition d'une véritable culture économique ;
- Un questionnement sur les stéréotypes sociaux et sexués qui devrait contribuer à diversifier les parcours d'orientation des filles et des garçons, et favoriser la mixité des filières de formation et des métiers.

➤ QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PARCOURS AVENIR ?

La mise en œuvre de ce parcours poursuit 3 objectifs

➤ **Permettre la découverte du monde économique et professionnel :**

Au travers des disciplines scolaires, les élèves doivent acquérir une grille de lecture du monde économique et professionnel dans toute sa diversité. Les enseignants s'appuieront sur les contenus de leur discipline, et des projets transdisciplinaires pour développer cette culture commune.

Il s'agit pour les élèves d'avoir une première connaissance du monde du travail, du rôle et du fonctionnement des entreprises, des relations sociales, des enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des modalités et des perspectives d'insertion professionnelle.

➤ **Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative :**

La compétence à entreprendre se traduit par la capacité à s'engager dans une tâche, à tester les voies possibles pour réussir, et à mettre en mot les processus à l'œuvre. Les élèves doivent acquérir la capacité à mobiliser les connaissances acquises dans le cadre de l'objectif 1 portant sur la découverte du monde économique et de l'entreprise.

➤ **Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle :**

Les connaissances et compétences acquises dans le cadre des deux premiers objectifs doivent être mobilisables par les élèves dans la préparation de leur projet scolaire et professionnel. La participation des familles est importante, pour qu'elles puissent être impliquées et responsabilisées dans les choix d'orientation de leurs enfants. L'accompagnement de l'élève dans la construction de son projet d'orientation s'articulera autour de temps forts collectifs en partenariat avec le monde économique et professionnel et de temps d'individualisation (en particulier la séquence d'observation en 3^e)

➤ Pour en savoir +

BO du 7 juillet 2015 n°28
« Actions éducatives » - parcours Avenir
(référentiel du parcours Avenir).

Parcours Avenir : les AXES de TRAVAIL petit mémo

Le parcours Avenir se distingue du PDMF en ceci qu'il s'inscrit dans une progression disciplinaire, voire interdisciplinaire, et qu'il engage à développer des projets partagés avec les partenaires du monde économique et social, et les collectivités territoriales sur des territoires donnés.

Les démarches et activités proposées ci-dessous seront choisies en fonction de la nature du projet mené par l'établissement, et n'ont pas valeur d'exhaustivité.

(cf. circulaire parue au BO n°28 du 9 juillet 2015)

➔ AU COLLÈGE

La mise en œuvre du parcours contribue à l'acquisition des compétences du socle, en particulier dans les domaines 4 et 5.

Les compétences des domaines 1-2-3 sont également mobilisées durant la mise en œuvre du parcours au collège.

Le parcours s'adresse à tous les élèves y compris ceux suivant une scolarité en ULIS. Il contribue à donner du sens et valoriser le contenu des apprentissages, en favorisant le lien entre ces derniers et les démarches de découverte du monde socioéconomique.

| PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES | DÉMARCHES POSSIBLES QUELQUES EXEMPLES | LIENS AVEC LE SOCLE |
|--|---|---|
| PERMETTRE À L'ÉLÈVE DE DÉCOUVRIR LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL | | |
| <p>A- DÉCOUVRIR LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET LA DIVERSITÉ DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître des notions qui contribuent à la compréhension de ces principes. ➤ Identifier les principales formes d'organisation de l'activité économique et sociale dans l'espace, à différentes échelles et dans le temps. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rencontres avec des professionnels. ➤ Recherches d'informations sur internet. ➤ Étude de l'environnement économique de proximité. ➤ Montrer le caractère limité des ressources par rapport aux besoins. ➤ Identifier les composantes d'un marché (offres/ demandes produits). | <p>DOMAINE 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les systèmes naturels et les systèmes techniques. « ...donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique nécessaire à une découverte de la nature et de ses phénomènes ainsi que des techniques développées par les hommes et les femmes... » <p>DOMAINE 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les représentations du monde et l'activité humaine. « ...L'élève se repère dans l'espace à différentes échelles, il comprend les grands espaces physiques et humains... » |

➔ AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

L'objectif de ce parcours est d'aider les élèves à construire un parcours de formation et d'orientation intégrant la préparation de l'après-bac. Pour chaque niveau, il s'agit de combiner les trois objectifs du parcours, la formulation du choix d'orientation se fera notamment dans le cadre de l'orientation active. Le parcours trouve sa place dans l'accompagnement personnalisé. Il s'inscrit dans la logique du continuum -3/+3.

| PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES | DÉMARCHES POSSIBLES - QUELQUES EXEMPLES |
|---|---|
| PERMETTRE À L'ÉLÈVE DE DÉCOUVRIR LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL | |
| <p>A- DÉCOUVRIR LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET LA DIVERSITÉ DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les principales formes de l'action collective dans différents types d'organisation (entreprises, associations, administrations...). ➤ Étudier les interactions entre les entreprises et leur environnement. ➤ Identifier les sources d'emploi (régional, national, international). ➤ Analyser le fonctionnement du marché du travail. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier le tissu économique et professionnel. Exploiter les infos des pôles de compétitivité et campus des métiers. ➤ Analyser les parcours d'insertion (travaux du CEREQ). ➤ Repérer les métiers en tension et ceux en développement sur un territoire. ➤ Rencontrer des représentants des professions. |
| <p>B- DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ DU MONDE PROFESSIONNEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les différentes voies d'accès aux différents métiers. ➤ Repérer les conditions de travail dans les différents métiers. ➤ Faire le lien entre des activités professionnelles et les connaissances à mobiliser pour les exercer en particulier pour les séries technologiques. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser la place des femmes et des hommes dans le monde du travail. ➤ Identifier les différentes fonctions au sein d'une organisation. ➤ Comprendre les évolutions des métiers dans le temps (travail à partir de textes littéraires, de documents scientifiques ou historiques). ➤ Travailler sur la représentation des métiers. |
| <p>C- DÉCOUVRIR LE MONDE DE L'ENTREPRISE</p> | |
| DÉVELOPPER CHEZ LES ÉLÈVES LE SENS DE L'ENGAGEMENT ET DE L'INITIATIVE <i>Attention à être vigilant à la mixité dans la conduite des activités</i> | |
| <p>A- PRENDRE CONSCIENCE QUE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir le lien entre progrès scientifique et évolutions sociales et professionnelles. ➤ Situer dans le temps et l'espace une activité professionnelle pour mieux comprendre l'impact de l'innovation dans sa transformation et son évolution. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier le fonctionnement de l'entreprise. ➤ Rencontrer des professionnels et recueillir leur témoignage sur la fonction qu'ils occupent, leurs activités. |
| <p>B- S'ENGAGER DANS UN PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer une démarche de projet portant sur une réalisation concrète. ➤ Coévaluer et identifier les critères de réussite d'un projet, en tirant parti pour son parcours. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser un projet concret dans l'établissement (choix du projet, recensement des ressources, répartition des tâches, planning, réalisation, bilan, évaluation). |
| <p>C- CONNAÎTRE LE PROCESSUS D'INNOVATION DANS LE MONDE ÉCONOMIQUE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Distinguer découverte, invention innovation, coopération, solidarité. ➤ Identifier les principaux facteurs d'innovation. ➤ Identifier les principaux acteurs et étapes de l'innovation. | <p>INITIATION AUX PROCESSUS D'INNOVATION ET DE CRÉATION : (stage d'observation dans un secteur innovant, rencontres avec des enseignants-chercheurs, des doctorants comme prévu dans les conventions EPLE-EPCSCP)</p> <p>Développer les jeux de simulation et mise en situation - mini entreprises - partenariat et parrainage avec des associations de professionnels.</p> <p>ENCOURAGEMENT À L'INITIATIVE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE : Vie lycéenne, animation de clubs, création et gestion d'un événement comme une JPO-spectacle de fin d'année...</p> |

➔ AU LYCÉE PROFESSIONNEL (SUITE)

| PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES | DÉMARCHES POSSIBLES - QUELQUES EXEMPLES |
|--|--|
| DÉVELOPPER CHEZ LES ÉLÈVES LE SENS DE L'ENGAGEMENT ET DE L'INITIATIVE <i>Attention à être vigilant à la mixité dans la conduite des activités</i> | |
| <p>A- PRENDRE CONSCIENCE QUE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION NOTAMMENT DU FAIT DE L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir le lien entre progrès scientifiques et techniques et évolutions sociales et professionnelles. ➤ Comprendre l'impact de l'innovation dans la transformation et l'évolution des activités professionnelles. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier le fonctionnement de l'entreprise. ➤ Rencontrer des professionnels et recueillir leur témoignage sur la fonction qu'ils occupent, leurs activités. ➤ Participer à des concours professionnels. ➤ Monter un projet collectif comme l'organisation des JPO dans l'établissement. |
| <p>B- S'ENGAGER DANS UN PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer une démarche de projet portant sur une réalisation concrète. ➤ Coévaluer et identifier les critères de réussite d'un projet et en tirer parti pour son parcours. | <p>INITIATION AUX PROCESSUS D'INNOVATION ET DE CRÉATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Encourager la créativité dans les activités professionnelles menées dans l'établissement. ➤ Initier des mini- entreprises. |
| <p>C- CONNAITRE LE PROCESSUS D'INNOVATION DANS LE MONDE ÉCONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Distinguer découverte, invention innovation, coopération, solidarité. ➤ Identifier les principaux facteurs d'innovation. ➤ Identifier les principaux acteurs et étapes de l'innovation. | <p>ENCOURAGEMENT À L'INITIATIVE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation dans le cadre de la vie lycéenne, animation de clubs, création et gestion d'un événement comme une JPO-spectacle de fin d'année... ➤ Coopération avec des associations sociales et solidaires. ➤ Participation à la vie citoyenne (CESC, délégués...). |
| PERMETTRE À L'ÉLÈVE D'ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE | |
| <p>A- DÉCOUVRIR LES POSSIBILITÉS DE FORMATIONS ET LES VOIES D'ACCÈS AU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître les voies de formation du système éducatif et les spécificités et les débouchés en terme d'insertion. ➤ Connaître les grandes filières de formation professionnelle (industrie, santé...). ➤ Identifier les différentes modalités de formation. ➤ Connaître les enjeux en termes de mixité des métiers. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'informer sur les possibilités d'insertion, le marché du travail. ➤ Repérer les différents parcours pour atteindre un objectif professionnel à partir de témoignages. ➤ Connaître les sources d'information pour l'insertion (CIO, ML, pôle emploi). ➤ Favoriser la mobilité internationale (stage étranger - programme d'échanges). ➤ Mise en place de rencontres régulières avec des professionnels pour échanger sur les problématiques d'emploi, d'évolution des métiers. ➤ Situation de simulation d'entretiens d'embauche. ➤ Parrainage avec des étudiants, ou avec des établissements d'enseignement supérieur. ➤ Favoriser les mobilités durant les stages et dans le cadre professionnel. ➤ Organiser une période d'intégration pour les entrants en 1^{re} CAP ou 2^{de} Pro. ➤ Entretiens personnalisés chaque année en utilisant FOLIOS et en pratiquant l'autoévaluation. ➤ Participer à des journées portes ouvertes, visite salon APB, période d'immersion en BTS. |
| <p>B- LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES REPRÉSENTATIONS LIÉES AUX MÉTIERS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître les données en matière d'inégalités dans le monde du travail (femmes/hommes- territoires-handicap...). ➤ Identifier les stéréotypes de sexe, sociaux. | |
| <p>C- CONSTRUIRE SON PROJET DE FORMATION ET D'ORIENTATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître et construire son projet en tenant compte de sa faisabilité. ➤ Analyser les enjeux à plus ou moins long terme entre insertion professionnelle immédiate et poursuite post bac. | |

Parcours Avenir :

L'accompagnement SPÉCIFIQUE aux CHOIX d'orientation

➤ L'ENTRETIEN PERSONNALISÉ D'ORIENTATION :

Un entretien à visée informative et diagnostique

Les entretiens personnalisés constituent un élément essentiel de la lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans diplôme en proposant un accompagnement renforcé.

A chaque étape clef de sa scolarité, l'élève bénéficie d'un entretien personnalisé d'orientation avec son professeur principal, accompagné si possible de ses parents. Il se tient le plus tôt possible après la rentrée et permet de mettre en place l'accompagnement individualisé approprié : remédiation, démarche documentaire, entretien d'orientation approfondi, etc.

Le conseiller d'orientation-psychologue aide l'enseignant dans la préparation et le suivi de ces entretiens. L'entretien personnalisé d'orientation est obligatoire en classe de 3^e (*Circulaire n°2006-213 du 14 décembre 2006*), de 1^{re} et de terminale (avec pour ce dernier, un avis du conseil de classe sur les choix d'orientation post bac envisagés).

Il est également prévu pour les élèves de 1^{re} année de CAP et 2^{de} professionnelle afin de faire le point avec chacun sur ses conditions d'orientation et d'affectation, ses perspectives d'évolution. Il permet aux enseignants de programmer des réponses pédagogiques différenciées.

➤ L'ENTRETIEN D'ORIENTATION APPROFONDI :

Un entretien qui est le plus souvent à visée psychologique

Il est effectué par un expert de l'orientation : le Conseiller d'orientation-psychologue (COP), et s'inscrit dans une temporalité plus longue que celui réalisé par l'enseignant. Le COP va replacer la problématique du sujet dans son histoire personnelle, en mettant à distance relative le scolaire. Il va mobiliser les techniques d'entretien et éventuellement être amené à utiliser des outils tels les tests pour effectuer des bilans psychologiques et cognitifs.

➤ LE CONSEIL D'ORIENTATION ANTICIPÉ EN CLASSE DE 1^{RE}

Tout lycéen qui souhaite poursuivre des études dans l'enseignement supérieur doit pouvoir recevoir une information claire et objective sur l'ensemble de l'offre de formation (BTS, CPGE, licence et DUT) ainsi qu'un conseil personnalisé relatif aux filières qu'il aurait l'intention de choisir et les exigences spécifiques que celles-ci revêtent. Ces entretiens personnalisés se tiennent dans le cadre de l'orientation active, le plus favorablement au début du 3^e trimestre.

Circulaire n° 2011-1015 du 24-6-2011

Du parcours au PROJET

« Le projet est le brouillon de l'avenir.
Parfois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons. »

J. Renard

➤ LE PARCOURS

➤ DÉFINITION DU LAROUSSE

Itinéraire à suivre ou trajet suivi par quelqu'un, un véhicule, un animal

➤ **Ensemble des étapes, des stades par lesquels passe quelqu'un, en particulier dans sa carrière.**

L'AFNOR définit le parcours comme un itinéraire organisé d'acquisition de connaissances. Il comporte des évaluations et peut déboucher sur une validation.

La notion de parcours implique la mise en place de parcours progressifs, cohérents et réflexifs, construits en pluridisciplinarité. Le parcours doit avoir un tracé consultable et « renseignable ». La traçabilité du parcours est importante, il faut que l'élève mais aussi les parents et les enseignants puissent consulter ce qui a déjà été fait, réalisé, pour observer et prendre en compte le cheminement effectué. Sans traçabilité, il est difficile de parler de parcours.

La construction du parcours va s'appuyer sur des expériences intra et extra scolaires.

➤ LE PROJET

➤ DÉFINITION DU LAROUSSE

But que l'on se propose d'atteindre

Le terme « projet » recouvre des réalités différentes en fonction du domaine auquel il fait référence, Il est également entendu comme l'idée d'un travail préparatoire, d'une première rédaction, d'une esquisse.

Pour Jean-Pierre Boutinet, l'approche du mot projet est nécessairement multidimensionnelle, car ce mot est polysémique et mouvant.

Le mot vient du latin « projicere » qui signifie se jeter en avant. En vieux français, le mot utilisé était project, qui perdra son « c » dans le français contemporain.

Le mot « problème » trouve son origine dans le grec ancien « proballein » qui signifie l'acte de jeter en avant.

Ce qui fait dire à JP Boutinet que projet et problème sont étroitement liés. L'un n'existe pas sans l'autre.

➤ Le projet implique un sujet

Il s'agit d'une intention plus ou moins abstraite qui est produite par un sujet concret. Ce peut être un individu ou un groupe qui exprime le projet. L'auteur du projet va indiquer les buts à atteindre, et doit composer avec d'autres sujets qui vont faciliter ou non le projet.

➤ Le projet vise un objet

Il est avant tout une représentation mentale que se construit le sujet autour d'un objet qu'il cherche à atteindre. Il ne peut y avoir de projets sans objet visé, et la diversité des projets est en regard avec la diversité des objets. Ce peut-être un objet existant mais hors d'atteinte (projet de recherche), un objet existant mais à réhabiliter (projet de réforme, rénovation), un projet inexistant mais à construire (projet de vie,...).

➤ Le projet travaille sur le rejet

Le sujet doit exclure d'autres objets pour atteindre son but (que ce soit par exemple des situations ou expériences antérieures, des objets en dissonance avec son projet).

➤ Le projet s'intègre dans un trajet

Tout projet s'inscrit dans une trame faite d'une suite d'expériences pour le sujet. Deux trajets vont s'articuler en permanence : le trajet en amont qui est celui de l'histoire personnelle du sujet (et/ou de l'organisation dans laquelle il se trouve), et celui en aval qui prévoit les étapes pour réaliser le projet.

➤ Le projet génère un surjet

Ce qui signifie que ce projet va impliquer des liens avec d'autres projets, d'autres acteurs et va se socialiser par le biais des zones de négociations. Le projet ne peut s'enfermer dans l'isolement.

Expérimentation

PIIODMEP : ^{un} premier

BILAN NATIONAL

En octobre 2014, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche, demande aux recteurs d'académie

- ▶ D'inviter chaque établissement à organiser, prioritairement dans le temps scolaire, **une journée de découverte du monde professionnel**. Cette journée a pour objectif de préparer chaque collégien et lycéen à émettre des choix d'orientation et de formation. Elle est indispensable pour une première connaissance des métiers, du marché du travail, du rôle et du fonctionnement des entreprises (notion « d'entreprise » entendue au sens large). Cette journée s'inscrit dans le cadre du parcours individuel, d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIIODMEP) devenu parcours Avenir, et doit être reconduite chaque année. Elle pourrait être un temps fort de la semaine Ecole-Entreprise.
- ▶ De lancer un appel à projets pour préfigurer le PIIODMEP, auprès de quelques établissements dans les académies. Cette expérimentation a fait l'objet d'un rapport par l'inspection générale en juillet 2015. Le bilan de l'expérimentation portait sur le pilotage académique, le pilotage au niveau des établissements, les actions pertinentes mises en place, et les difficultés rencontrées.

Mise en place de de l'expérimentation

dans l'académie de Nice

L'académie de Nice a mené, de janvier à mai 2015, une expérimentation autour des objectifs du PIIODMEP auprès de collèges et lycées volontaires, dans le but de permettre à chaque élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle à partir d'un choix professionnel éclairé.

ÉTAT DES LIEUX

- Utilisation du PDMF en établissement.
- Relations avec les partenaires du monde économique local.

L'EXPÉRIMENTATION

Elle a concerné 13 établissements volontaires, 6 l'ont finalisée.

Elle a comporté 2 temps forts :

- La création d'un groupe de travail (services d'orientation, Cellule École Entreprise, partenaires économiques) pour identifier des actions conjointes susceptibles de lever les freins réciproques à une relation forte entre l'éducation et l'entreprise.
- L'enrichissement, à partir de ces échanges, du « Mémento de la relation école entreprise » de la Cellule Education Economie (CEE) et la prise de contacts opérationnels avec des associations disposant déjà d'outils pédagogiques en matière d'intervention dans les classes.

3 AXES STRUCTURANTS

- **Axe 1** : doter chaque élève de la compétence à s'orienter et à développer l'esprit d'initiative.
- **Axe 2** : familiariser progressivement les élèves avec le monde économique et professionnel (en tenant compte de la progression pédagogique au cours de la scolarité).
- **Axe 3** : prendre appui sur un ancrage disciplinaire dès le collège (en lien avec les compétences du socle commun).

Les outils et les ressources mobilisés ont été les suivants :

- **Institutionnels** : Conseil pédagogique, Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), Projet établissement, Plan Académique de Formation (PAF), Pôle Académique de Soutien à L'innovation (PASIE), Citoyenneté-Défense, programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE)
- **Disciplinaires** : mathématiques, français, langues, technologie, histoire-géographie, éducation civique, arts, EPS, mais aussi faisant appel à des personnels ressources autres : Professeurs documentalistes, conseillers d'orientation psychologues (COP), santé, social, CPE.
- **Informatiques** : kiosque ONISEP, Web-classeur (remplacé à la rentrée par FOLIOS), logiciel GPO, quizz, fiches métier, études de cas.

LES POINTS FORTS

Au sein de l'établissement

Implication de tous les acteurs : personnels d'encadrement, enseignants, PP, Professeur documentaliste, COP, personnels social et santé, CPE.

Au sein du BEF

Mutualisation collèges et lycées, chefs d'établissements, équipes éducatives, directeurs de centres d'information et d'orientation (DCIO) et COP ; une attention particulière est portée à la liaison 3^e/2nde.

Partenaires extérieurs

Monde socio-économique.

Parents

Reconnaissance de la nécessité de leur participation active.

Éléments positifs

Amélioration du climat scolaire ; acquisition de compétences orales et de compétences à entreprendre, développement de la créativité et d'une culture liée à l'environnement économique et-social.

Effets sur les élèves

Les acquis

- Eveil et prise de confiance, mobilisation, citoyenneté ;
- Autonomie, investissement dans la progression pédagogique ;
- Usage approprié des TICE, amélioration expression orale ;
- Meilleure connaissance du monde professionnel

Les RELATIONS AVEC LE MONDE économique

Les relations avec le monde économique sont assurées au niveau académique par la Cellule Education Economie (CEE). Dans l'académie de Nice, celle-ci est rattachée à la Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue (DAFPIC).

Elle est une interface entre le monde économique et celui de la formation. A ce titre elle collabore avec les services départementaux et académiques de la formation initiale et continue, de l'orientation, des relations internationales, de l'action culturelle et de l'inspection pédagogique au bénéfice des établissements scolaires (collèges et lycées).

➤ MISSIONS

- **Participe** au rapprochement du monde de l'éducation avec celui de l'économie à travers des actions en direction des élèves et des enseignants.
- **Etablit, développe et entretient** des relations de partenariat entre l'Académie de Nice et le monde socio-économique (organisations professionnelles, grandes entreprises, chambres consulaires, collectivités territoriales, associations, réseaux d'entreprises, administrations...).
- **Négocie et contractualise** la mise en place d'actions et des partenariats à travers la signature de conventions académiques par les recteurs.

➤ AXES DE COOPERATION AVEC LES PARTENAIRES ECONOMIQUES

- **Information Orientation** sur l'entreprise et ses métiers, les filières de formations en collaboration avec les services de l'information et de l'orientation et de l'ONISEP (Mise à disposition d'outils d'information des métiers, organisations de visites entreprises, de forums métiers, de concours...)
- **Formation** : engagement d'accueil et de formation d'élèves (bac pro, BTS) en périodes de formation en milieu professionnel (PFMP). Avis sur offre de formation...
- **Insertion** : organisation de forums emplois formation et d'opérations de promotion de l'alternance...



Les TEMPS FORTS de l'année

Tout au long de l'année, nous vous proposons une palette d'activités permettant aux élèves de travailler les 3 axes du Parcours Avenir :

- **Axe 1** : Permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel
- **Axe 2** : Développer chez les élèves le sens de l'engagement et de l'initiative
- **Axe 3** : Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

➤ **Les semaines thématiques nationales et les actions éducatives du BOEN sont autant d'occasions de mener des activités en interdisciplinarité autour du parcours Avenir, avec la participation du professeur documentaliste et du COP.**

- Du 5 au 11 octobre 2015, semaine de l'**égalité professionnelle femmes/hommes** » (ministère des droits des femmes). Concours vidéo « Buzzons contre le sexisme ». [Inscription](#) du 1^{er} au 31 décembre, envoi des films avant le 15 mars. [Exemple dans l'académie](#).
- Du 16 au 21 novembre 2015, **semaine École-Entreprise** : « Développement durable : tous les métiers bougent & innovent ».
- Le 22 janvier 2016, **Journée franco-allemande**. « J'ai envie de faire des études en Allemagne. Quelles [possibilités](#) s'offrent à moi ? »
- Du 14 au 20 mars 2016, **semaine de l'industrie** : [Mixité des métiers](#), concours d'affiches « Imagine l'Industrie du Futur en 2050 »
- [Année du sport](#) de l'école à l'université pour explorer les métiers de l'industrie du sport (exemple : « [la chimie et le sport](#) »).
- Du 14 au 20 mars 2016, **semaine des mathématiques**, pour explorer les métiers liés aux [sciences](#).
- Du 21 au 26 mars 2016, **semaine de la presse** « La liberté d'expression, ça s'apprend ». Les métiers de l'édition et du [journalisme](#).
- Concours scolaires dans le cadre de l'opération nationale « [Dis-moi dix mots](#) » & découverte des métiers de la création artistique.

➤ POUR LES COLLÉGIENS :

➤ 6^e



Mise en place du parcours Avenir : premières **découvertes du monde économique et professionnel**.

- Découvrir mon environnement économique de proximité : « les métiers de mes proches », « les métiers dans ma ville », « les métiers dans ma région ».
- Découvrir FOLIOS lors d'une première séance au CDI.
- J'explore ma ville, je rencontre les habitants, je découvre des métiers. Bienvenue dans [ma cité virtuelle](#) !

➤ 5^e - 4^e

En 5^e, approfondir la découverte des métiers et en 4^e la découverte des voies de formation.

- Comprendre les évolutions des métiers dans le temps à partir de textes littéraires, scientifiques, historiques...
- Participer à un [concours](#), réaliser une vidéo, une [affiche](#)... autour des métiers.
- Visites collectives ou individuelles d'entreprises, rencontres avec des partenaires, des professionnels.
- S'informer sur les [voies de formation professionnelle](#) et élargir sa connaissance des métiers en fonction de ses [goûts](#)
- Visiter un lycée voisin
- Explorer les métiers grâce à un [support numérique](#) ludique.
- Aborder les métiers culturels et artistiques en parallèle du PEAC

➤ 3^e



Le temps fort de la 3^e est la période de stage d'observation en entreprise. C'est l'occasion de préparer en amont :

- une réflexion sur le métier à observer en relation avec ses [intérêts](#) ;
- sa recherche de stage avec une approche du CV grâce à FOLIOS ;
- travailler sur une trame de rapport de stage (rédaction, photo, vidéo...);
- présenter son stage à l'oral ;
- partir d'un objet du quotidien et l'étudier dans le cadre d'un projet interdisciplinaire sous différents angles ;
- réaliser un document sur les métiers vus ;
- Entretien personnalisé d'orientation
- Formulation des vœux

Quelles ressources pour le parcours Avenir ?

L'Onisep met à disposition des équipes éducatives et des élèves des ressources pédagogiques permettant aux enseignants d'accompagner leur classe dans la découverte des secteurs professionnels et des formations.

➔ LE SITE ONISEP

Le site [Onisep.fr](http://www.onisep.fr) permet aux élèves de s'informer sur les métiers. Plusieurs modalités de recherche sont possibles : Par nom de métier, par secteur professionnel ou centre d'intérêt. <http://www.onisep.fr>

Ces ressources accessibles en ligne permettent aux élèves de :

- ▶ Découvrir les métiers, les activités professionnelles afférentes, les filières de formation, et les voies d'accès et de qualification (modalités et niveaux de formation).
- ▶ Prendre conscience et dépasser les stéréotypes sociaux ou de sexe et faire évoluer les représentations sur les métiers.
- ▶ D'élaborer progressivement leur projet d'orientation.

Ci-après quelques exemples de ressources pour découvrir les métiers et les formations : Les ressources proposées sont en ligne et contribuent ainsi à l'ouverture au numérique pour tous.

➔ LA COLLECTION «KIT PÉDAGOGIQUE»

Pour accéder aux différents KITS : <http://www.onisep.fr/grenoble>
CLIQUER - Dossier Espace pédagogique - Outils pour les équipes éducatives - ressources sur les outils pédagogiques

▶ Les métiers d'art

Ce kit élaboré par l'Institut National des Métiers d'Art en partenariat avec l'ONISEP est composé de 7 activités ludiques qui ont pour but de sensibiliser les élèves aux métiers d'art et aux formations associées. Les activités s'adressent aux élèves de 5^e à terminale.

▶ Le monde agricole

Ce kit réalisé en partenariat avec la FNSEA permet d'aborder différents thèmes comme la place des femmes dans le monde agricole, les recrutements à court et moyen terme, la forte élévation du niveau de qualification, la prise en compte du développement durable. Il s'adresse aux équipes éducatives des classes de 6^e à la 2^{de} et est constitué de six séquences.

▶ Le monde de l'industrie

Ce kit propose différentes activités qui permettent, pour les élèves des classes de 4^e, 3^e et 2^{de} de découvrir le monde de l'entreprise (préparer une visite d'entreprise, faire travailler les élèves sur le vocabulaire des métiers, l'organisation et l'environnement de l'entreprise, les codes du monde professionnel...)

<http://monindustrie.onisep.fr/lindustrie-en-classe>

FOLIOS : Une application au service des parcours

FOLIOS est une application développée par l'Onisep à la demande du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, accessible via internet à l'ensemble des établissements du secondaire.

L'application FOLIOS est au service des parcours éducatifs, notamment ceux créés par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

En plus du parcours Avenir et du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), FOLIOS accueille deux autres parcours éducatifs : parcours Education à la santé et parcours Citoyen.

Folios a pour objectif de suivre l'élève tout au long de son parcours scolaire de la 6^e à la terminale, et de lui permettre de valoriser ses compétences scolaires et extra scolaires. Son utilisation contribue à la diffusion des usages du numérique et à leur appropriation par les élèves, les membres de l'équipe éducative et les familles, s'inscrivant ainsi dans la stratégie du numérique pour l'école.

➤ SIMPLE D'UTILISATION, UNE APPLICATION FACILITATRICE POUR TOUS DANS L'ÉTABLISSEMENT

Pour la construction du parcours Avenir, les équipes trouveront dans Folios des **ressources** fournies à chaque niveau par l'Onisep (documents d'information, propositions d'activités de classe...).

Les élèves et les parents bénéficient d'un Kit spécifique (liens Onisep.fr, guides Onisep etc.), qui leur est également accessible.

Folios facilite également la coordination ainsi que la collaboration et la mutualisation entre les différents acteurs :

➤ **grâce à des espaces communs, accessibles à partir de «Mes espaces» :** espaces «classes» mais aussi espaces collectifs créés selon les besoins déterminés par l'établissement ;

➤ **grâce à des outils de communication :** les équipes peuvent publier des actualités ou des événements (module «Communication»), en complément des informations publiées par l'Onisep Grenoble ou le Saio. Chaque **fil d'activité** présent sur sa page d'accueil ou celle d'un espace commun permet de suivre ses propres actions, celles de ses élèves ou de ses collègues. Avec «Mes discussions», des échanges sont possibles de façon collective ou plus personnalisée.

➤ **Ainsi, différents profils de connexion existent :** «professionnel» (équipe éducative : enseignants, COP, direction, professeurs documentalistes...), «élève», «parents», «partenaire», sans oublier celui bien sûr celui de «**référént-Folios***».

Le parcours Avenir est construit par le chef d'établissement en collaboration avec toute l'équipe éducative.

Il implique également les partenaires extérieurs des milieux économiques, sociaux et professionnels, qui contribuent à la consolidation des connaissances et compétences (visite d'entreprises, mini-stages, forums, conférences et débats...).

Le chef d'établissement pourra s'appuyer sur des actions coordonnées au niveau académique par les chargés de mission école/entreprise, les ingénieurs pour l'école et les conseillers à l'enseignement technologique.

Le CIO en tant qu'observatoire du secteur (district ou bassin) contribue largement à la mise en place du parcours : mise en cohérence des actions conduites en matière d'information et d'orientation, interface avec les partenaires locaux...

L'action des corps d'inspection est fondamentale : elle vise à ancrer le parcours dans les disciplines, et à accompagner sa mise en œuvre dans les établissements.

Le parcours
Avenir est conçu
pour permettre à chaque
élève de la classe de 6^e à
classe de terminale
d'acquérir les compétences
et les connaissances nécessaires
pour se projeter dans l'avenir
et faire des choix
raisonnés et
éclairés.

Il entre
en vigueur à
la rentrée
2015.



parcours
Avenir